



COMMISSION DU PERSONNEL

Mme la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz
Département de la Santé et de l'Action sociale
Bâtiment Administratif de la Pontaise
Casernes 2
1014 Lausanne

Lausanne, le 13 octobre 2020

Revendications du personnel du CHUV

Madame la Conseillère d'Etat,

Les associations professionnelles et syndicales actives au CHUV prennent leur plume avec la Commission du personnel afin de vous faire part des revendications du personnel de l'hôpital.

Ce dernier, réuni en Assemblée générale le mercredi 16 septembre et le vendredi 9 octobre a clairement manifesté sa volonté de voir mieux reconnu l'important travail qui a été le sien pendant la première vague de la pandémie de COVID-19, et plus généralement de voir s'améliorer les conditions de travail au CHUV.

Vous trouverez une liste complète des revendications dans la résolution que nous joignons à ce courrier.

Nous vous demandons aujourd'hui d'ouvrir au plus vite des discussions afin de voir de quelle manière et dans quels délais mettre en œuvre ces différentes demandes, dans l'intérêt du personnel du CHUV comme des patient-e-s qui passent par l'hôpital.

L'Assemblée a décidé de participer en collaboration solidaire avec le personnel de la CCT SAN à une journée de mobilisation le 28 octobre. Les organisations syndicales signataires de ce courrier souhaitent par ailleurs appeler à une journée de grève, le 1^{er} décembre prochain.

Nous vous remercions pour l'attention portée à ce courrier, et dans l'espoir d'une rencontre rapide et permettant de faire avancer les choses, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère d'Etat, en l'expression de notre considération distinguée.

Au nom des associations signataires de ce courrier :

Véronique Schober
Présidente Commission du Personnel

Assemblée générale du personnel du CHUV – résolution du 9 octobre 2020

Le personnel du CHUV, à l'image de celui du secteur sanitaire parapublic vaudois, a été mis à forte contribution pendant la première vague de l'épidémie de COVID-19. Il s'est engagé sans relâche pour garantir à la population des soins de qualité en cette période difficile.

Aujourd'hui, alors que la deuxième vague semble aux portes et que l'on a plus que jamais besoin de soins de qualité, ce personnel, réuni en assemblée générale, demande une réelle reconnaissance de son indispensable travail, et une amélioration des conditions dans lesquelles il doit l'exercer.

Concrètement, il s'agit :

- D'améliorer les conditions de travail, notamment en **augmentant les effectifs et en garantissant une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle.**
- D'entamer un processus de **revalorisation salariale** de certaines fonctions.
- D'accorder une **prime COVID** en reconnaissance de la pénibilité et des risques pris par les différentes catégories de personnel qui s'engagent encore aujourd'hui fortement.
- De prendre des mesures rapides afin d'éviter que le personnel ne se retrouve **en cas de nouvelle vague de COVID-19 à travailler dans des conditions d'urgence et sans les mesures de sécurité adéquates**, comme cela a été le cas pour la première vague.

L'Assemblée générale décide :

- De participer à la **journée de mobilisation prévue le mercredi 28 octobre** prochain, en collaboration avec les collègues du secteur sanitaire parapublic (hôpitaux régionaux, EMS, CMS etc.) et la population solidaire.
- De mandater les associations professionnelles et syndicales présentes au CHUV, ainsi que la Commission du personnel, afin **d'ouvrir des négociations avec le Conseil d'État**, dans le but de voir discutées les revendications ci-dessus.
- **D'organiser une nouvelle assemblée générale le mardi 10 novembre**, afin de faire le point sur la situation, et sur les éventuelles avancées. Selon l'état des négociations, il sera discuté de **mesures ultérieures à prendre**, comme le lancement d'un préavis de grève pour le 1^{er} décembre 2020.

Résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale du personnel du CHUV le vendredi 9 octobre 2020.